

Relations industrielles Industrial Relations



Tremblay, Diane Gabrielle, dir., et Daniel Villeneuve, coll.,
Travail et société. Une introduction à la sociologie du travail

Daniel Mercure

Volume 48, numéro 4, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/050904ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/050904ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mercure, D. (1993). Compte rendu de [Tremblay, Diane Gabrielle, dir., et Daniel Villeneuve, coll., *Travail et société. Une introduction à la sociologie du travail*]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 48(4), 783–784.
<https://doi.org/10.7202/050904ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

(p. 192). La précision est importante et Reynaud l'accrédite dans la préface de *Autonomie dans le travail*, soulignant justement que « la régulation de contrôle et la régulation autonome ne s'opposent pas comme celles que fabriquent les supérieurs et les subordonnés. Elle n'exprime pas une différence de position dans la hiérarchie et dans l'organigramme, mais décrit une initiative et une réponse » (p. 15). Mais de fait, cette précision utile n'amende pas vraiment la formulation initiale de Reynaud, parue dans la *Revue française de sociologie* en 1988. La section 5 de cet article insiste sur cette idée que tel type de régulation ne doit pas être associé à un acteur déjà constitué et défini *a priori*.

C'est tout le phénomène de la régulation conjointe qui est mieux compris à la lecture de cette étude empirique. Les matériaux présentés montrent en effet « qu'un système de règles efficace n'est pas celui qui est décrété tel par l'encadrement ou par les exécutants, mais celui qu'ils produisent ensemble » (p. 221). Est aussi mis en lumière le fait qu'une telle régulation conjointe exige, au préalable, la reconnaissance de l'autonomie des salariés. Car sa richesse tient surtout à la possibilité de confronter et de concilier des rationalités distinctes.

L'ouvrage de Gilbert de Terssac apporte un support empirique considérable à la théorie de la régulation conjointe. Il faut en recommander une lecture attentive.

Jacques BÉLANGER

Université Laval

Travail et société. Une introduction à la sociologie du travail, sous la direction de Diane-Gabrielle TREMBLAY avec la collaboration de Daniel VILLENEUVE, Sainte-Foy, Télé-Université et Éditions Agence d'Arc, 1992, 627 p., ISBN 2-7624-0403-7

Cet ouvrage est constitué de textes choisis dans le domaine de la sociologie du travail. Il s'agit essentiellement d'un manuel accompagnant un enseignement télévisé. Il s'adresse à des étudiants de premier cycle, tout en comportant des textes de niveau élevé.

Le recueil de textes se divise en six parties, logiquement emboîtées les unes dans les autres : les théories et les méthodes; l'organisation; la qualification; la division sexuelle du travail; l'emploi et l'identité au travail; le mouvement syndical.

On aura compris que la logique adoptée est, sous certains aspects, de type classique et restrictive, c'est-à-dire excluant à toute fin pratique une sociologie de l'entreprise et réduisant le champ des relations industrielles à une vision plutôt traditionnelle (le mouvement syndical). Sous d'autres aspects, l'ouvrage est rafraîchissant, par exemple en ce qui concerne la section portant sur la division sexuelle du travail, bien développée et soutenue par des textes de qualité. Cette partie de l'ouvrage comble un vide important présent dans la plupart des manuels dans le domaine. Dans une moindre mesure, il en est de même pour celle portant sur l'emploi, du moins en regard des manuels de langue française.

La première partie, « théories et méthodes », ne retient malheureusement qu'un seul texte théorique, soit celui de Watson, tiré de *Sociology, Work and Industry*, dont l'une des principales caractéristiques est d'introduire énormément de confusion entre ce qu'est une théorie et un paradigme, cependant qu'il offre un panorama fort vaste des antécédents et des axes de recherche de la sociologie du travail. Un texte sobre et qui va à l'essentiel présente la méthodologie en sciences sociales.

La partie portant sur l'organisation du travail est bien développée et présente aussi bien des textes classiques dans le domaine (Marglin) que les nouvelles tendances dans le champ de l'organisation du travail, alors que celle portant sur la qualification du travail a le mérite de bien poser le problème de l'ambiguïté du concept de qualification, cependant que des contributions majeures, souvent évoquées il est vrai, demeurent absentes : Braverman, Kern et Shumann, Maurice.

La partie intitulée « L'emploi et l'identité au travail » est très bien documentée et offre une synthèse et des analyses intéressantes de la précarisation de l'emploi et, dans une moindre mesure, de l'ethos du travail, souvent confondu avec le thème de l'identité au travail dont il n'est guère question. Un texte portant sur ce thème, par exemple de Sainsaulieu, aurait donné davantage de consistance à cette section, du moins en regard de l'intitulé de la section.

Si la partie portant sur la division sexuelle du travail constitue une riche et importante contribution de ce manuel, celle orientée vers l'étude du mouvement syndical fait figure de parent pauvre. On n'y retrouve aucun texte et aucune donnée relativement à la situation au Canada ou au Québec. Fort heureusement, le second des deux textes que comporte cette partie présente une très brève synthèse de certains aspects du débat actuel entourant l'avenir du syndicalisme.

L'ouvrage se referme sur une bibliographie thématique riche et pertinente. Soulignons que chacun des textes est précédé d'une présentation brève et intelligente qui pose le problème de fond en plus de le situer dans une perspective plus large.

En somme, un recueil de textes présenté sous forme de manuel qui, pour être imparfait, comme c'est presque toujours le cas dans ce genre d'entreprise toujours difficile à réaliser, n'en demeure pas moins fort utile et bien présenté.

Daniel MERCURE

Université Laval

À nouveau travail, formations nouvelles, par Colette BERNIER et Anne FILION, Ottawa, Éditions Agence d'Arc, 1992, 137 p., ISBN 2-89022-283-7

En se proposant, comme elles l'indiquent en sous-titre, de réaliser « un bilan-synthèse d'études sur les technologies, les qualifications et la formation dans le tertiaire » les auteures se fixent un objectif ambitieux, voire un peu démesuré, tellement la littérature est abondante, complexe et diversifiée. C'est aussi vouloir produire un ouvrage fort pertinent, à même de remplir un vide important, en produisant une indispensable synthèse susceptible d'éclairer les débats fondamentaux qui ont actuellement